

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

PRESENTS : MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, RABIER Chantale, AUBINEAU Rodolphe, LHUMEAU Fabrice, LECUIR Olivier, HELLUIN Clément, SURGEON Marie-Noëlle, Michael BOULAY.

ABSENTS : ELBORY Dominique, OURY François.

SECRETAIRE : Thierry LUTINIER

Villefrancoeur, 14/12/2016. Le maire, Pierre MONTARU



Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, après en avoir valablement délibéré, décide :

- 1- D'approuver le Conseil Municipal du 30 septembre 2016.
 - 2- De prendre acte de la transmission du rapport annuel du SIAEP DE SELOMMES.
 - 3- De prendre acte de la transmission du rapport annuel du SIDELC.
 - 4- D'approuver la décision budgétaire modificative n°1 : débit du 6288 au crédit du 73925 pour 1000€ pour mandater le FPIC.
 - 5- D'approuver la décision budgétaire modificative n°2 : dépense imprévue suite à la panne d'ordinateur du secrétariat ; débit du 020 au crédit du 2183 pour 700€.
 - 6- D'approuver la dissolution du CCAS rendu facultatif par la Loi NOTRe.
 - 7- D'approuver les tarifs du cimetière au 1^{er} janvier 2017 : concessions pleine terre 30 ans /50 ans = 150€/250€ Columbarium 15 ans/30 ans = 200€/400€.
 - 8- D'approuver l'ordre du jour supplémentaire accepté en début de séance portant sur le plan de financement de l'éclairage public et la demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipements des territoires ruraux.
 - 9- Informations diverses.
- Il y aura une permanence le 31/12 de 10h à 12h pour l'inscription sur les listes électorales.
 - Dossier déposé par le Syndicat mixte du bassin de la Cisse et ses affluents pour informer sur l'entretien de la Vallée de la Cisse.
 - Réserve communale de sécurité civile, un document est fourni aux conseillers pour le prochain Conseil Municipal.
 - La télévision et magnétoscope de la classe de CE1 inutilisés sont à dispositions des associations de la commune dans le cadre d'un besoin lors d'une programmation.
 - Accueil d'une stagiaire au service administratif du 4 janvier au 4 février 2017.
 - Un relais antenne Bouygues est installé sur l'antenne SFR.
 - Inauguration de la ligne AGRI-NEGOCE vendredi 16 décembre à 14h30.
 - Vœux du maire le samedi 21 janvier à 18h30 à la salle des associations.

Plus de question la séance est levée à 20h30.